

Communiqué de presse

Divonne-les-Bains mercredi 14 décembre 2022



Deux nouveaux recours pour un Quartier de la Gare plus respectueux des Divonnais et de leur environnement

L'ASHED (Association de Sauvegarde de l'Habitat et de l'Environnement Divonnais) vient de déposer deux nouveaux recours contentieux au tribunal administratif de Lyon contre les premiers permis de construire du Quartier de la Gare.

Ces permis de construire portent sur 7 lots de construction qui concernent plus de la moitié du projet total.

L'ASHED entend ainsi défendre les voix des divonnais exprimées à travers le sondage, la pétition et lors des conseils de quartier qui attendent des améliorations au projet.

Les procédures se multiplient, le projet est donc en suspens

Les permis ont été accordés en juin par la mairie alors même qu'un contentieux est en cours sur le permis d'aménager, contentieux dont le processus juridique n'a pas encore franchi la première instance.

La mairie n'a pas tenté de résoudre le recours gracieux déposé en août 2022 sur les permis de construire. En conséquence, et afin de défendre les intérêts des Divonnais, l'ASHED se voit obligée d'en venir aux recours judiciaires.

Quartier de la Gare à Divonne : un projet déraisonnable ?

La pression immobilière et l'accélération de l'urbanisation ont déjà donné un nouveau visage à Divonne-les-Bains dans lequel beaucoup d'habitants ne se reconnaissent plus.

L'ASHED prône l'émergence d'un vrai Ecoquartier permettant un développement urbain harmonieux tout en respectant son patrimoine naturel et historique. Dans sa configuration actuelle, le projet de la Gare ne permet pas de répondre à ces objectifs :

- Un parking de plus de 1000 véhicules, à contre courant des nouvelles tendances de mobilité douce, et qui **aggraverait le trafic à la douane et en centre-ville**;
- Un vaste ensemble de logements qui **augmenterait brutalement la population divonnaise de 15%**, sans infrastructures adaptées (écoles, services médicaux, transports en commun, routes...);
- Un centre commercial qui **menacerait directement les commerces** du centre-ville déjà en difficultés;
- Une **zone urbaine faite d'îlots de chaleur** et où les îlots de fraîcheur actuels (arbres centenaires, espaces enherbés...) laisseraient la place à des espaces bétonnés et où cohabiteraient immeubles, sols artificialisés et jeunes plantations fragiles.
- Des **impacts importants de l'urbanisation sur l'hydrologie** - par l'augmentation du ruissellement de surface du fait de l'imperméabilisation, les risques de pollutions et l'atteinte au fonctionnement des eaux souterraines via notamment la construction d'un parking souterrain.

Sur ces différents points, l'ASHED a proposé des modifications. A ce jour, seul 1 alignement sur 3 de tilleuls centenaires a pu être préservé.

Si nous nous réjouissons de chaque avancée, nous continuons à appeler à un dialogue avec les parties prenantes permettant une modification substantielle du projet.

Vers une remise en question de plus en plus importante des projets immobiliers et commerciaux dans le Pays de Gex

L'ASHED n'est pas seule à défendre l'intérêt de l'environnement et des citoyens dans la région.

De nombreux projets immobiliers dans le Pays de Gex font déjà l'objet de contentieux. C'est notamment le cas d'Open sur la commune de Saint-Genis Pouilly. Ce projet de nouveau centre commercial essuie de très nombreuses critiques aussi bien de la société détenant le centre commercial de Val Thoiry que du Conseil d'Etat genevois, qui craint que le tourisme d'achat aggrave l'engorgement routier. De leur côté, les écologistes suisses et français redoutent un impact sur la nappe phréatique de l'Allondon.

Des problématiques similaires au projet de la gare de Divonne.

À propos de :

ASHED

Notre mission : donner une voix aux citoyens pour les aider à sauvegarder l'environnement et l'habitat divonnais.

Depuis sa création il y a plus de 10 ans, l'ASHED a pour mission de défendre et de promouvoir un urbanisme local compatible avec la notion de qualité de vie et d'agir pour la protection de l'environnement et du patrimoine architectural, urbain et paysager de Divonne-les-Bains. L'Association pour la Sauvegarde de l'Habitat et Environnement Divonnais (ASHED) est une association à but non lucratif. <https://www.ashed.org/>